

“ intitulé, Acte qui fait une provision temporaire pour le
 “ reglement du commerce entre cette Province et les *Etats*
 “ *Unis de l'Amérique*, par terre ou par la navigation inté-
 “ riure,” sans aucun amendement.

Et alors il s'est retiré.

Reçu un Message du Conseil Législatif par l'Honorable Mr. *Baby* :

Mr. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé un *Bill*, intitulé, “ Acte qui abroge et
 “ amende certaines parties d'un Acte, passé dans la trente quatrième an-
 “ née du regne de sa présente Majesté, intitulé, “ Acte qui divise la
 “ Province du *Bas Canada*, qui amende la judicature d'icelle, et qui
 “ rappelle certaines Loix y mentionnées,” au quel il demande la con-
 currence de cette Honorable Chambre.

Et alors il s'est retiré.

Sur motion de Mr. *Young*, secondé par Mr. *Cuthbert*,

Le dit *Bill* grossoyé a été lu pour la première fois.

ORDONNE', que le dit *Bill* soit lu pour la seconde fois Mardi, le premier
 jour d'Avril prochain.

Alors, sur motion de Mr. *Lees*, secondé par Mr. *Berthelot*,

La Chambre s'est ajournée à Mercredi prochain.

Mercredi, 26me Mars, 1800.

MR. *Berthelot*, accompagné des autres Messagers, a fait rapport,
 qu'ils s'étoient rendus auprès de Son Excellence le Lieutenant
 Gouverneur, avec l'adresse de cette Chambre de Lundi dernier; et qu'il
 avoit plu à Son Excellence de dire qu'elle répondroit aux desirs de la
 Chambre.